CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E86241** **VALABLE JUSQU'AU** **30/05/2027**

ÉDITÉ LE 24/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES

Siret : 500 481 569 00027

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 9261904

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 641900M1247000001387969/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 641900M1247000001387969/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ABACO ENERGIES SOLAIRES

10 RUE DE L'AUBERTE
30133 LES ANGLES

Téléphone : 04 90 87 18 14 **Fax :**

Portable : 06 07 01 72 82

Responsabilité légale :
JAUVART DIDIER GÉRANT

Site Internet :

E-mail : abaco-energiessolaires@neuf.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 183 990 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	06/02/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/03/2026 11:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.